

Qui l'a dit ?



Intégrité dans la rédaction : éviter le plagiat



uOttawa

L'Université canadienne
Canada's university

**Centre d'aide à la rédaction
des travaux universitaires**
Service d'appui au succès scolaire

ÉVITER LE PLAGIAT DANS LES TRAVAUX UNIVERSITAIRES

L'intégrité scolaire c'est respecter la communauté intellectuelle, dont vous faites partie en tant qu'étudiant, dans les normes qui la gouvernent. Cela signifie que vous êtes responsable de l'honnêteté et de la qualité du travail que vous soumettez.

Les droits de la **propriété intellectuelle** doivent être respectés en reconnaissant de façon convenable la propriété de tout mot, phrase ou idée utilisés dans la rédaction des travaux universitaires et en attribuant le mérite à l'auteur original.

LE PLAGIAT

Le **plagiat** à l'écrit est le mauvais usage de documentation et de sources. Que ce soit intentionnel ou non, ne pas attribuer le mérite à toute source dont vous prenez des mots, idées ou concepts, y compris l'un de vos travaux déjà soumis, représente un acte de plagiat.

Afin d'éviter le plagiat, il faut acquérir deux habiletés :

- Bien utiliser la documentation;
- Faire référence aux sources.

Vous **devez** référencer correctement **toute information** que vous prenez d'une autre source, que ce soit d'un livre, d'un périodique, d'un film, d'un ami, ou de notes de cours.

Les **sanctions** pour un acte de plagiat incluent la note zéro ou F pour le travail ou la classe en cause; une perte de crédits pour l'année scolaire ou une exigence supplémentaire de 3 à 30 crédits; la suspension ou l'expulsion de la faculté; ou la révocation d'un diplôme.

C'est votre responsabilité, en tant qu'étudiant, de connaître et de comprendre la politique de l'Université sur la fraude scolaire. Les règlements s'appliquent, que le plagiat soit volontaire ou non.

« *Je ne savais pas* »
n'est pas une
excuse acceptable.

LE PLAGIAT PREND PLUSIEURS FORMES DONT :

- Se servir des mots ou des idées d'un auteur sans les référencer de façon adéquate;
- Ne pas placer entre guillemets les mots tirés d'une autre source;
- Faire le travail pour quelqu'un d'autre ou que quelqu'un d'autre le fasse pour vous;
- Falsifier ou inventer de l'information ou des données;
- « Copier et coller » d'Internet.

IL Y A PLUSIEURS AVANTAGES À APPRENDRE À ÉVITER LE PLAGIAT DONT :

- Pouvoir bien construire un travail et intégrer les sources correctement;
- Améliorer votre propre style de rédaction;
- Développer votre faculté d'analyse et votre pensée critique;
- Établir clairement la distinction entre les idées des autres et votre propre analyse;
- Créer une bonne image de vous-même en tant que rédacteur;
- Prévenir la fraude scolaire involontaire.

BIEN UTILISER LES DONNÉES INITIALES

Il y a différentes façons d'utiliser des données initiales :

1. Citer

- Le but de citer est d'**appuyer votre propre argument**.
- Prenez les **mots exacts** d'un auteur et placez-les entre guillemets.
- La citation est différente de la paraphrase ou du résumé car elle utilise les mots de l'auteur original.

Important :

- Soyez fidèle à l'original**; il n'y a aucune place pour l'erreur dans la citation.
- Utilisez les citations avec **modération**.

2. Résumer

- Le but est simplement de **rapporter de façon succincte** des propos d'un auteur sans donner de détails ou d'exemples.
- Condensez le sens d'un plus grand texte dans un **format plus concis** en utilisant vos propres mots.
- Lorsque vous résumez, respectez le **même ordre d'idées** que l'original.

Important :

- Respectez** l'intention de l'auteur original.
- Utilisez seulement les éléments les plus **importants** ou **pertinents** du texte.
- Placez les **termes clés** de l'auteur entre « guillemets » ou en *italique* pour montrer qu'ils ne sont pas les vôtres.

3. Paraphraser

- Le but est de **reformuler** les propos d'un auteur afin d'**appuyer votre propre argument**.
- Condensez la documentation dans un **format concis** en utilisant vos propres mots.
- Soyez original avec la documentation. Utilisez votre propre style sans changer le sens du texte original.

Important :

- Soyez sélectif**. Utilisez seulement ce dont vous avez besoin.
- Placez les **termes clés** de l'auteur entre « guillemets » ou en *italique* pour indiquer qu'ils ne sont pas les vôtres.

FAIRE RÉFÉRENCE AUX SOURCES

Introduisez toujours la documentation avec une **phrase d'introduction** (ex. : dans un article récent, Smith a déclaré...) et fournissez la référence **dans le texte** et dans la **Bibliographie**.

Le style de présentation des références de l'information varie souvent d'une faculté à l'autre, d'un programme à l'autre et même d'un professeur à l'autre. Demandez à votre professeur quel style vous devez utiliser, puis

consultez les documents du CARTU (APA, MLA et CM) ou les autres ressources disponibles.

N.B. Les images, statistiques, graphiques et tableaux, y compris leur format, ne peuvent être utilisés sans la référence adéquate. De plus, cela est souvent vrai pour les logiciels et les codes informatiques spécifiques.



EST-CE QU'IL Y A DES SOURCES QUI N'EXIGENT PAS DE RÉFÉRENCE?

Vos propres idées n'exigent pas de référence. Toute conclusion que vous tirez de votre recherche ou tout élément qui est le fruit de votre propre réflexion représente votre idée.

Un travail qui a déjà été soumis est une exception. Vous devez en indiquer la référence comme pour n'importe quelle autre source.

Si votre idée est semblable à celle d'un autre auteur, indiquez clairement dans votre rédaction que vous avez développé cette idée par vous-même, mais que vous l'avez retrouvée plus tard dans une autre source. (ex. : des conclusions semblables peuvent être retrouvées dans...).

Les connaissances de base n'exigent pas de référence. Si l'information répond aux critères suivants, elle est habituellement considérée comme une connaissance de base :

- Elle apparaît dans **plusieurs sources** sans référence.
- Elle n'est **pas controversée**. Cela signifie que l'information est généralement considérée comme un **fait accepté**.
- Elle représente, dans le travail, une **idée d'importance mineure**. Si elle fait partie de votre hypothèse de travail ou de vos arguments principaux, ou si elle représente le fondement de votre recherche, elle doit être référencée.

Si vous avez des doutes à savoir si l'information constitue une connaissance de base, référez la source ou consultez votre professeur.

TRAVAUX DE GROUPE

Il y a deux types de travaux de groupe qui peuvent poser un problème de plagiat.

- 1) **Travaux de groupe autorisés** : dans le cas où le professeur donne comme projet un travail de groupe, chaque membre du groupe est également responsable du produit final. Si un de vos partenaires se rend coupable de plagiat, vous êtes autant responsable que lui et vous pouvez être sanctionné.

- 2) **Travaux de groupe non autorisés** : dans le cas où des étudiants travaillent ensemble à un projet sans la permission du professeur, le partage de données et la copie du travail d'un autre étudiant, même si ce n'est qu'un passage minime, sont considérés comme du plagiat. Chaque étudiant impliqué peut être sanctionné.

REMARQUES IMPORTANTES POUR LES ÉTUDIANTS DIPLÔMÉS

Lorsque vous passez aux études supérieures, votre responsabilité en ce qui concerne la documentation que vous utilisez dans votre travail et les sources de cette documentation n'en est que plus grande. Cette question prend encore plus d'importance dans les deux situations suivantes :

- 1) **La révision de votre thèse** peut occasionner certaines complications. La ligne de démarcation entre ce qui est acceptable et ce qui ne l'est pas n'est pas toujours très

claire. Demandez à votre professeur ou votre directeur de déterminer le niveau de révision auquel vous avez droit.

- 2) **Le travail effectué en collaboration avec un professeur** comporte ses propres défis. Il est bon d'établir une entente, avant que le travail commence, sur qui aura le mérite du travail accompli. Vous avez droit à ce que vos idées soient protégées, tout comme n'importe quel autre auteur.

Pour plus de renseignements sur le plagiat, les références ou la rédaction universitaire :

Centre d'aide à la rédaction des travaux universitaires
110, rue Université, 562-5601
www.sass.uOttawa.ca/fr/awhc/
cartu@uOttawa.ca

Pour de l'information au sujet des sanctions et des pénalités qui résultent d'un acte de plagiat, contactez votre faculté.

Pour faciliter la lecture, le genre masculin est utilisé sans discrimination dans ce texte.

© 2006 Centre d'aide à la rédaction des travaux universitaires – Service d'appui au succès scolaire